



Eva Stegen, chargée de la communication d'EWS, et Sebastian Sladek, membre du directoire, dans le parc éolien de Gersbach, en Forêt Noire. Photo L'Alsace



La mise en danger du milan royal, une espèce protégée, est le principal argument des opposants au parc éolien du Rohrenkopf. Photo L'Alsace



Wolfgang Uhlir préside l'association des opposants au parc éolien. Photo L'Alsace

ALLEMAGNE

À Gersbach, l'éolien reste source de conflit

À quelques jours des élections fédérales outre-Rhin, retour sur l'« EnergieWende », la transition énergétique allemande, à travers un cas particulier : celui du parc éolien du Rohrenkopf, dans l'arrondissement de Lörrach, inauguré en juillet. Après plusieurs années de conflit, la majorité de la population semble l'avoir accepté, mais certains continuent de s'y opposer farouchement.

Textes : Wyloën Munhoz-Bollot
Photos : Jean-Marc Loos

« Nous avons besoin de davantage d'éoliennes dans la région. L'éolien, c'est de l'énergie dans les mains des citoyens. » Issue du mouvement antinucléaire, Eva Stegen est chargée de communication de la coopérative EWS, qui exploite le parc du Rohrenkopf, cinq éoliennes érigées sur les hauteurs de Gersbach, un quartier de la ville de Schopfheim, près de Lörrach.

Biologiste de formation, elle a longtemps vécu à Fribourg, le laboratoire de la transition énergétique allemande. Le conflit autour du Rohrenkopf lui rappelle un vieux combat. « J'ai vécu la même situation à Fribourg, lors de la construction du parc éolien du Raskopf, en 2003. Les opposants avançaient les mêmes arguments qu'ici, annonçant que les touristes ne viendraient plus, les animaux non plus... À l'époque, j'ai même reçu des menaces. »

Une menace pour le milan royal ?

À Gersbach, l'opposition est pacifique. « On reste décent, assure Wolfgang Uhlir, opposant de la première heure. Jamais je n'en viendrai aux mains. » Ce septuagénaire, artisan à la retraite longtemps engagé dans la vie politique de son village, est né et a grandi à Gersbach. « Avant, l'avantage de vivre ici, c'était le



Vue sur trois des cinq éoliennes du parc du Rohrenkopf, sur les hauteurs de Gersbach. Photos L'Alsace

calme. Mais maintenant, c'est terminé ». Il y a deux ans et demi, Wolfgang Uhlir a créé l'association des opposants au projet du Rohrenkopf. Cette association compte aujourd'hui 140 membres, principalement des habitants de Gersbach. « 90 % des Gersbachois étaient opposés au parc », assure Wolfgang Uhlir. Pourtant, comme beaucoup d'entre eux, le retraité n'a pas d'a priori contre l'énergie éolienne. « C'est la transition énergétique.

Qu'elle se fasse, mais seulement où elle est judicieuse ! » Et de citer la mer du Nord et la Baltique en exemples. « Là-bas, il y a suffisamment de vent, et ça ne gêne personne », clame-t-il.

Des citoyens peu intéressés

Le site du Rohrenkopf a été désigné par le Windatlas comme l'un des lieux les plus propices à la construction d'éoliennes dans la région. Cette cartographie réalisée par le gouvernement régional du Bade-Wurtemberg détermine les zones géographiques les plus à même de recevoir de telles installations, sur la base, notamment, des mesures du vent.

Les opposants au parc rétorquent qu'il menace le milan royal, un

rapace classé au rang des espèces protégées. À elle seule, la région du Bade-Wurtemberg abriterait 10 % de sa population mondiale. Selon Wolfgang Uhlir, les éoliennes, grands gabarits, comme celles de Gersbach, sont situées à la hauteur de vol de l'oiseau. Elles perturberaient également l'habitat des rongeurs dont il se nourrit. Sans compter la nuisance sonore : « Les éoliennes sont bruyantes, surtout par mauvais temps. Mais le plus gênant, c'est l'irrégularité : ça va, ça vient, parfois fort, parfois moins », insiste Wolfgang Uhlir.

Pourtant, EWS a reçu toutes les autorisations requises pour la construction des éoliennes. « Elles ont été délivrées après de nombreuses évaluations commandées à des biologistes, écartant tout impact néfaste, et pour

Un nouveau champ de bataille au Glaserkopf

À seulement quelques kilomètres au sud de Gersbach, la colline du Glaserkopf devrait bientôt accueillir, elle aussi, un parc éolien. Il s'agit du deuxième champ de bataille de l'association de Wolfgang Uhlir. En janvier, cette dernière a lancé une pétition réclamant l'arrêt partiel des futures éoliennes, notamment la nuit. Une démarche qui vise à protéger le milan royal, comme au Rohrenkopf.

La pétition devrait être examinée par le parlement régional à la rentrée. « Si le parlement tranche en notre faveur, la rentabilité de l'installation sera remise en cause, avant même d'avoir pu démarrer », espère Wolfgang Uhlir. Par ailleurs, une nouvelle étude a été menée

sur le sujet. « En fonction des résultats, l'autorisation de construire pourrait être retirée. »

Le maire de Schopfheim, Christof Nitz, se dit, lui aussi, opposé au projet. « Je me suis engagé à préserver les alentours de Gersbach en limitant la construction d'éoliennes », souligne-t-il. Mais le Glaserkopf étant situé sur le territoire de la commune de Hasel, la capacité d'action de la ville de Schopfheim est limitée. Et contrairement au Rohrenkopf, le terrain n'appartient pas à la commune : il est privé.

Les premiers matériaux de construction ont été acheminés au Glaserkopf par camion, les 24 et 25 août dernier.

l'homme, et pour les animaux », assure Eva Stegen. EWS dénonce la mauvaise foi des opposants et, plus généralement, le manque d'intérêt de la population. « Nous avons organisé une vingtaine de séances publiques, ouvertes au débat et à la discussion, en amont du projet. Tout le monde était convié, mais très peu de gens y ont participé », déplore Sebastian Sladek, membre du directoire d'EWS.

Vendre des éoliennes aux habitants pour les rassurer

Pour remédier à cette situation, et tenter de faire accepter le parc éolien par la population, la société propose de vendre trois des cinq éoliennes. « Pour l'instant, beaucoup de Suisses sont intéressés, mais nous préférons les

céder à des habitants de la région. » La société a octroyé un délai de trois ans aux habitants avant toute acquisition. « Une phase d'observation qui vise à convaincre les habitants qui pensent que les éoliennes ne seraient pas rentables économiquement », affirme Sebastian Sladek.

Les Gersbachois montrent déjà des signes d'acceptation. Christian Walter, représentant du quartier, a tourné la page. « Le passé est le passé. Fin le conflit, nous allons faire avec. » Les Gersbachois envisagent même de créer un « sentier énergétique », à travers le parc éolien. Wolfgang Uhlir semble, lui, bien décidé à poursuivre le combat. « Je ne suis pas forcé de vivre avec quelque chose qui ne me convient pas », martèle-t-il.

EN ALSACE BOSSUE

Les premières éoliennes émergent à Herbitzheim

La première éolienne de Herbitzheim, commune bas-rhinoise proche de la Moselle, au nord de Sarre-Union, a été mise sur pied à la fin de la semaine dernière. Son assemblage a été reporté plusieurs fois en raison d'un vent trop fort, rendant

l'opération dangereuse pour les monteurs.

L'entreprise danoise Vestas devait ériger ces jours-ci la deuxième éolienne, puis l'éolienne portant le numéro 5, toujours au milieu de la forêt. Les éoliennes 3 et 4 seront situées dans les champs à proximité.



Le montage de la première éolienne est achevé depuis vendredi. Photo DNA/Marie Gerhardt

Les cinq géants d'acier V110, d'une puissance de 2 MW chacune, auront une hauteur totale de 150 mètres : 95 mètres de mât, auxquels s'ajoutent des pales de 55 mètres. La nacelle pèse 80 tonnes à elle seule, tandis que chaque pale avoisine les dix tonnes.

D'après Aalto Power, groupe porteur et exploitant du parc éolien, elles devraient être mises en route fin octobre. En attendant, le chantier attire de nombreux curieux, ce qui inquiète le responsable sécurité, étant donné la taille et le poids des engins déployés.

« L'initiative d'un parc éolien aux alentours de Gersbach revient au gouvernement régional du Bade-Wurtemberg », raconte Christof Nitz, le maire de Schopfheim. La région a identifié la zone comme étant propice à la construction d'un parc éolien. Comme d'autres, elle a été cartographiée et répertoriée dans le Windatlas, l'Atlas des vents (lire ci-dessus).

La décision d'installer le projet sur le Rohrenkopf a cependant été prise par la ville. Elle fait suite à un changement de législation. « Depuis 2013, l'affectation des sols pour l'installation éolienne est du ressort des communes, et non plus de la ré-

gion. » C'est donc la ville de Schopfheim qui a décidé de l'emplacement du Rohrenkopf et qui, en 2015, a lancé l'appel d'offres pour le parc éolien.

« Nous étions obligés »

Pourtant, face aux accusations des opposants, Christof Nitz assure de son impuissance. « À partir du moment où la zone est identifiée par le Windatlas, et donc par la région, comme étant un lieu apte à accueillir des installations éoliennes, la commune a l'obligation de lancer un appel d'offres », se défend-il. C'était le cas pour le Rohren-

kopf. Interrogé sur la réaction des citoyens à ce sujet, Christof Nitz s'emporte : « Nous avons tenté de leur expliquer pourquoi nous y étions obligés, sans succès. »

Dans un souci d'implication de la population, la commune a multiplié les actions dans le quartier de Gersbach, des assemblées communales aux consultations téléphoniques, en passant par des ateliers citoyens et des séminaires spécialisés. « Nous avons fait tout ce que nous pouvions », estime Christof Nitz.

Mais les discussions, souvent houleuses, n'ont abouti à aucun consensus. « Il y avait d'un côté

les opposants, catégoriquement contre, et de l'autre, ceux qui disaient : il le faut, point. » À l'échelle de la ville de Schopfheim, il en a été autrement. « Avec sept quartiers et 20 000 habitants, les réactions ont été très variées. L'essentiel de l'opposition se concentre évidemment dans le quartier de Gersbach. »

Pour tenter d'apaiser les esprits, le maire s'est engagé à limiter autant que possible le nombre d'espaces dédiés à l'éolien autour de Gersbach. Une promesse qui s'annonce difficile à tenir, compte tenu du projet déjà bien avancé sur la colline voisine du Glaserkopf...

Un projet imposé... par la loi

Le Rohrenkopf se situe sur le terrain de la commune de Schopfheim, à l'origine de l'appel d'offres pour le parc éolien. Mais le maire, Christof Nitz, se défend de toute responsabilité, en renvoyant à la loi.